



Aide-mémoire pour l'adulte témoin

Il est de la responsabilité de tout membre du personnel témoin d'une situation de violence et/ou d'intimidation, d'intervenir sur le territoire de l'école pour assurer la sécurité de chacun. Cette intervention est facilitée si elle s'inscrit dans une démarche structurée et concertée de toute l'équipe-école. Cet aide-mémoire guide les interventions de l'adulte qui est témoin d'une manifestation de violence et/ou d'intimidation. Il est important d'assurer sa propre sécurité selon sa capacité à intervenir.

1. METTRE FIN À LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION

Exiger l'arrêt du comportement en s'adressant personnellement à l'élève. Ex.: « Christian, ce comportement n'est pas accepté dans notre école et je te demande d'arrêter ».

S'assurer que les témoins, s'il y en a, prennent acte de l'intervention. Il est important, qu'ils soient ou non impliqués dans l'incident, qu'ils comprennent que les élèves sont protégés et en sécurité dans l'école.

2. NOMMER LE COMPORTEMENT

- Mettre un nom sur le comportement observé. Ex. : « Ton commentaire constitue une forme de violence verbale ou à un caractère discriminatoire ».
- S'appuyer sur les valeurs, les règles de conduite et les mesures de sécurité de l'école. Ex. : « À l'école, nous refusons les comportements haineux ou désobligeants ».
- Nommer l'impact possible d'un tel acte de violence et/ou d'intimidation sur les individus. Ex. : « Ce genre de propos peut blesser ».

Éviter de parler de l'élève victime comme s'il s'agissait d'une personne sans défense et ne pas laisser entendre qu'elle fait partie d'un groupe identifiable.

S'assurer d'adresser l'intervention au regard du comportement et non pas de l'élève qui a commis l'acte de violence et/ou d'intimidation.

3. ORIENTER VERS LES COMPORTEMENTS ATTENDUS

- Demander un changement de comportement à l'élève qui a commis l'acte de violence et/ou d'intimidation. Ex. : « Dans l'école, nous respectons les gens. C'est un comportement attendu de la part de tous les adultes et de tous les élèves ».
- Prendre les noms des principaux témoins et les informer pourraient être contactés dans le suivi de l'événement.
- Demander aux témoins non concernés (spectateurs) de quitter les lieux et de retourner à leur activité.
- Accompagner l'élève qui a commis l'acte au local de retrait (local 1211) où il sera appelé pour être rencontré.
- S'assurer de ne pas annoncer des sanctions ou s'engager dans des discussions ou argumentations avec l'élève qui a posé de geste.

4. VÉRIFICATION SOMMAIRE AUPRÈS DE L'ÉLÈVE CIBLÉ

- S'adresser à l'élève ciblé pour évaluer sommairement la situation d'intimidation et prendre des informations nécessaires. Ex : « Est-ce que c'est la première fois que ça arrive ? Est-ce que ça arrive avec d'autres personnes ? Est-ce que tu te sens en sécurité à l'école ? Est-ce que tu en as déjà parlé à quelqu'un ? »
- Lui rappeler qu'il a le droit à la sécurité. Ex. : « Tout le monde doit pouvoir se sentir en sécurité à l'école ».
- Assurer sa sécurité Ex : « Est-ce que tu penses que ça va aller pour le reste de la journée ? Veux-tu qu'on contacte un ami ou tes parents ? »
- L'informer qu'un intervenant (TTS, TES ou direction) va le rencontrer rapidement.
- Aviser le TTS, TES ou direction de niveau de cet événement.
- L'inviter à venir vous revoir ou à utiliser les mécanismes de déclaration prévus par l'école si la situation se répète.
- Si vous jugez que la sécurité de l'élève est menacée ou s'il a été victime d'acte criminel, la policière de l'école ainsi que la direction doivent être informés.

5. CONSIGNER ET TRANSMETTRE

- Déclarer la situation en complétant rapidement un manquement majeur.

Si vous êtes préoccupé par une situation où il y aurait des indices de violence et/ou d'intimidation, demander une évaluation plus approfondie en complétant la fiche de dénonciation, sur le site de l'école, à l'onglet « je dénonce ».

***** Il est possible que vous ne soyez pas à l'aise avec une démarche de dénonciation ou même que vous ayez peur. N'hésitez pas à le nommer aux intervenants ou aux directions qui pourront vous accompagner. *****